

L'histoire secrète de la chute des parrains du Sud-Est

Le milieu corso-marseillais impliqué dans un réseau de blanchiment

Le banditisme corso-marseillais va-t-il se dissoudre, emporté par une monumentale affaire de blanchiment ? Les magistrats de la Juridiction interrégionale spécialisée (Jirs) sont encore loin d'avoir bouclé leur instruction et les charges qui pèsent sur les mis en examen ne portent pour l'instant que sur des faits d'association de malfaiteurs, après les nombreuses interpellations dans l'entourage des dirigeants du cercle de jeu "Le Concorde", à Paris .

A ceci près que l'enquête menée par la police judiciaire pointe du doigt un vaste système hiérarchisé impliquant tout un réseau de type mafieux, entre la capitale, Marseille et la Corse et met en lumière les rivalités entre clans rivaux qui ont conduit à leur chute. Tous éprouveront sans doute les plus grandes peines à poursuivre leurs activités illégales après ce coup de semonce judiciaire. Justice et police ont réussi à reconstituer le schéma dans lequel évoluaient tous les suspects et qui a conduit à leur arrestation, il y a dix jours.

Un véritable scénario de film policier, plus vrai que nature. Dans le rôle du "parrain", au-dessus de la mêlée, il y aurait donc Roland Cassone, 63 ans, le "Vieux Monsieur", tel que le décrivent ceux qui l'ont côtoyé. Une sorte de juge de paix, capable avec sa seule aura d'imposer ses choix, sur tous les autres groupes. Rien, dans le passé de cet homme, sans profession, mais propriétaire d'une demeure de plusieurs centaines de milliers d'euros, à Simiane-Collongue, ne laissait suspecter son influence.

C'est pourtant lui que les clans rivaux seraient venus chercher, dès la reprise du cercle, fin 2006, par Paul Lantiéri, d'un côté et d'Edmond Raffali, de l'autre, l'ancien patron de l'établissement, jusqu'à sa fermeture en 1987, afin de distribuer les parts et les rôles. Les interventions du "Vieux Monsieur" se seraient ensuite succédé de façon beaucoup plus régulière, début 2007, quand les deux clans seraient entrés en conflit.

Dès lors, chacune des deux parties aurait alors décidé de jouer son va-tout afin de contrôler les très juteux bénéfices du cercle, de l'ordre de plusieurs millions d'euros, en faisant entrer dans l'organisation, chacun de leur côté, des hommes de main. A l'été 2007, Paul Lantieri et ses fidèles sont finalement mis de côté. Avant cela, l'homme aurait pourtant noué des liens avec l'équipe d'Ange-Toussaint Federici, considéré comme le chef d'un redoutable gang de malfaiteurs, originaires de Venzolasca, en Haute-Corse et ayant peu à peu élargi son assise dans la région bastiaise.

Mais ces relations ne suffisent pas et Lantieri doit se résoudre à lâcher prise, tout en multipliant, avec ses proches, les recours juridiques, voire les menaces, afin de tenter de récupérer "la caisse". Jusqu'à ce que l'enquête de la PJ finisse par aboutir. Après les perquisitions, en Suisse, chez le banquier genevois qui aurait financé le cercle de jeu, les policiers investissent l'établissement parisien. La traque judiciaire vient de commencer. Reste que Paul Lantieri est toujours en fuite depuis le coup de filet. La police le recherche activement, ainsi que deux de ses complices, proches du gang de Venzolasca.

Par Romain Luongo (rluongo@laprovence-presse.fr)